



# CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE - 2019

## Règlement

### Article 1 :

- Le Comité Départemental du jeu d'échecs de l'Isère organise le Championnat de l'Isère - 2019. Du 12 janvier 2019 au 09 mars 2019.
- Tournoi ouvert aux joueurs licenciés en Isère « ligue ARA ».

### Article 2 :

- Les règles du Jeu sont celles de la F.I.D.E.
- Les appariements se font au Système Suisse intégrale.
- Seront appariés à la 1<sup>re</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription.

### Article 3 :

- Cadence : 90mn + 30s/coup pour la partie.

### Article 4 :

- Le tournoi se dispute en 7 rondes.
- Tout joueur qui arrive devant l'échiquier 30 minutes après l'heure prévue, perdra la partie. Si aucun joueur n'est présent, les deux joueurs seront forfait.
- On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.
- Clôture des inscriptions : le 12 janvier à 14h15.
- Calendrier :

**1<sup>er</sup> ronde le 12 janvier 14h30 à la Maison des associations (salle de conférence).**

**2<sup>e</sup> ronde le 26 janvier 2019 - 9h00 au club d'Eybens.**

**3<sup>e</sup> ronde le 26 janvier 2019 - 14h30 au club d'Eybens.**

**4<sup>e</sup> ronde le 09 février 2019 - 9h00 à la Maison des associations (salle Gentianes).**

**5<sup>e</sup> ronde le 09 février 2019 - 14h30 à la Maison des associations (salle Gentianes).**

**6<sup>e</sup> ronde le 09 mars 2019 - 9h00 à la Maison des associations (salle de conférence).**



7<sup>e</sup> ronde le **09 mars 2019 - 14h30** à la Maison des associations (salle de conférence).

- Remise des prix après la dernière partie de la 7<sup>e</sup> ronde.

### **Article 5 :**

- Droits d'inscriptions : Adultes : 10€ - Jeunes (moins de 20 ans) : 5€
- Prix :
  - 1<sup>er</sup> prix : 100€ ; 2<sup>e</sup> : 60€ ; 3<sup>e</sup> : 40€
- La liste des prix sera affichée avant le début de la 4<sup>e</sup> ronde.
- Pour les ex æquo au nombre de points, les prix seront partagés au système Hort pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>.
- Tout joueur n'ayant pas joué toutes les rondes, ne pourra prétendre à un prix.
- Tout joueur n'étant pas présent à la remise des prix (le 09 mars 2019), ne pourra réclamer son prix.
- Le ou les prix non réclamés ne seront pas distribués.

### **Article 6 :**

- Le Classement est établi dans l'ordre :
  1. Au nombre de points.
  2. Départage des ex æquo :
    1. Au büchholz tronqué
    2. Au büchholz
    3. Au cumulatif

### **Article 7 :**

- Prise en compte Elo FIDE : avril 2019
- **En cas de force majeure et après accord de l'arbitre**, les parties des rondes 2, 4 et 6 peuvent être avancées mais pas retardées, les parties des rondes 3 et 5 peuvent être retardées mais pas avancées. Les parties de la 7<sup>e</sup> ronde ne peuvent être ni avancées ni retardées. Lorsque l'arbitre et les joueurs sont d'accord, toute partie devra être jouée dans un délai maximum de 6 jours avant ou après la date prévue de la ronde. À défaut, le ou les joueurs seront déclarés forfait.

### **Article 8 :**

- Arbitre : Thierry DELELIS-FANIEN Arbitre Fédéral Open 2



**Article 9 :**

- Aucun téléphone mobile et/ou autre moyen électronique de communication dans la salle de jeu. (Article 11.3b).

**Article 10 :**

- Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

---

l'organisateur

l'arbitre

